

Prétendant parler au nom de Chalghoumy, un nommé Bernard Koch menace Christine Tasin

écrit par Christine Tasin | 2 mai 2012



Récit d'une soirée ordinaire, hier soir.

21h58. Le téléphone sonne.

« Ici Bernard Koch. Vous mettez en danger l'imam Chalghoumy. Il a assez d'ennuis comme ça. Vous retirez ça de votre site, sinon... »

– *Pardon ? Vous me parlez de quoi ?*

– *Vous avez dit qu'il était prêt à travailler sur le coran avec vous, vous avez menti, il n'a jamais dit ça. Vous*

avez un quart d'heure pour retirer ça de votre site, sinon l'imam Chalghoumy porte plainte contre vous. »

Et le quidam de raccrocher. Tout cela débité à la vitesse de la mitraillette, sur un ton très agressif et menaçant, sans que j'aie pu demander d'explications.

22h02. Je relis les articles que j'ai écrits sur nos négociations avec l'imam Chalghoumy, je n'y vois rien à redire.

22h10 J'appelle notre avocat, qui me rassure et me dit qu'il n'y a aucun problème.

22h19. Je reçois un texto :

» Je lance un vif démenti contre vos insinuations et confirme la connivence très claire entre Riposte laïque et le Front National« .

22h35. Deuxième texto :

« Je sais aussi votre mépris pour les Juifs, je ne manquerai pas de prévenir

leurs institution, je suis juif et fier de l'être» .

Je ne comprends rien, sauf que j'ai affaire à un excité qui m'en veut et qui croit qu'il suffit de m'agresser et de me menacer pour que j'obtempère. Violence, rapports de force. Je ne suis même pas étonnée, dès qu'il s'agit de l'islam il n'y a plus ni courtoisie, ni écoute de l'autre, ni prise en compte de l'autre. Gageons que si ce monsieur m'avait saluée, s'était excusé de l'heure tardive et m'avait dit que l'imam Chalghoumy risquait de gros ennuis à cause de mes écrits, je l'aurais écouté avec attention et j'aurais examiné s'il était possible de lui rendre service. On n'est pas des brutes à *Résistance républicaine*.

Or, m'agresser et me menacer de la sorte, me diffamer qui plus en parlant de « mon mépris pour les juifs » me conduit forcément à mépriser... Bernard Koch, si c'est bien lui qui m'a appelée, ce qu'une simple enquête de police pourra vérifier.

Il était déjà entré en contact avec moi au moment où nous avions renoncé à participer à la manifestation du 29 pour des questions d'organisation.

Nul ne peut rien me reprocher. Tout a été fait dans la clarté absolue, sans aucun démenti de la part de l'imam Chalghoumy depuis le 12 avril.

J'ai envoyé le 12 avril à monsieur Chalghoumy une lettre ouverte que j'ai publiée (sur *Riposte laïque* et *Résistance républicaine*) le jour même, où je lui proposais que nous travaillions de conserve à réaliser un corpus des versets du coran ou des haddith-s qui sont incompatibles avec la loi française et pourraient être publiés comme inacceptables en France, interdits de lecture et d'enseignement dans les mosquées.

<http://www.resistancerepublicaine.com/2012/lettre-ouverte-aux-associations-musulmanes-manifestant-contre-le-radicalisme-islamique-le-15-avril/>

Monsieur Chalghoumy m'a appelée le 14 avril, enthousiaste, dès qu'il a reçu la lettre par La Poste et m'a dit être d'accord avec ma proposition, que j'ai à nouveau précisée et développée. J'ai publié le 14 avril le résultat de notre conversation.

<http://www.resistancerepublicaine.com/2012/limam-de-drancy-hassen-chalghoumy-accepte-la-proposition-de-resistance-republicaine/>

Cela n'a pas plu à ses ennemis islamistes qui l'ont traité de premier islamophobe de France. J'ai publié un article pour le défendre le 16 avril.

<http://www.resistancerepublicaine.com/2012/non-limam-chalghoumy-nest-pas-le-premier-islamophobe-de-france/>

Ensuite, lorsque, dans un entretien téléphonique avec monsieur Chalghoumy le 25 avril j'ai appris que la Licra ne voulait pas manifester à nos côtés et que nous ne pourrions pas déployer notre bannière *Résistance républicaine*, j'ai

publié un texte expliquant pourquoi nous ne participerions pas à la manifestation du 29 avril.

<http://www.resistancerepublicaine.com/2012/resistance-republicaine-interdite-de-marche-contre-lislam-radical-par-la-licra/>

Enfin, lorsque nous avons découvert l'affiche appelant à la manifestation du 29 avril, initialement prévue pour protester contre l'islam radical, devenue une marche contre l'islamophobie et la stigmatisation des musulmans j'ai publié le 26 avril un article dénonçant la takiyya de l'imam Chalghoumy.

<http://www.resistancerepublicaine.com/2012/tss-tss-ce-nest-pas-bien-monsieur-chalghoumy-de-pratiquer-la-takkia/>

Alors, forcément, le coup de fil de Bernard Koch me laisse songeuse.

Soit celui qui m'a appelée s'est fait passer pour lui, pour essayer de nuire à l'imam Chalghoumy.

Soit il s'agit bien de Bernard Koch. Il semble s'être déjà attiré des ennuis, par son agressivité et sa propension à traiter d'extrême-droite (l'injure des médiocres, comme le dit notre ami Guy Sauvage) tous ceux avec lesquels il n'est pas d'accord, y compris dans la communauté juive qu'il revendique puisque l'on trouve un article de Jean-Patrick Grumbert, de dreuz.info dénonçant le dit Bernard Koch sur Terredisrael.com et se demandant si Bernard Koch n'est pas un totalitaire déguisé...

<http://www.terredisrael.com/infos/?p=27238>

Mieux encore, un article de Europe-Israël dénonce Bernard Koch comme un juif gauchiste essayant de stigmatiser les associations de soutien à Israël. On y lit avec perplexité que celui qui se dit « fier d'être juif » « *diffuse un poison anti-juif et anti-sioniste que l'on s'attendrait à lire sous la plume de groupuscules anti-israéliens plutôt que sous la plume d'un juif* »

<http://www.europe-israel.org/2011/08/quant-certains-juifs-gauchistes-essayent-de-stigmatiser-les-associations-de-soutien-a-israel/>

Qui est le « gauchiste » Bernard Koch ? Est-il comme il le prétend un proche de l'imam Chalghoumy ? Est-il a contrario quelqu'un qui cherche à faire du tort à ce dernier ?

Dans le premier cas, si, comme il le prétend, l'imam a peur d'assumer ses premières déclarations, les conséquences à en tirer sont énormes et les pouvoirs publics devraient se pencher dessus de toute urgence :

– Si dire que l'on va examiner le coran pour en extirper ce qui le rend incompatible avec la République et ses lois vous condamne à mort, en France, en 2012, cela suppose que ce que nous disons à *Riposte laïque* et *Résistance républicaine* depuis des années est vrai, hélas ; l'islam est incompatible avec la République et il doit être interdit parce

que, comme Bernard Koch lui-même, il est d'essence totalitaire. Cela suppose également, si l'imam fait marche arrière, que monsieur Chalghoumy ment depuis des années en prétendant œuvrer pour un islam de France. Il ne pourra jamais y avoir d'islam de France si on ne dénonce pas ce qui, dans les textes sacrés, permet à des musulmans de devenir des Mohamed Merah en étant persuadés d'obéir à Allah et à Mahomet.

Dans le deuxième cas, il appartient à monsieur Chalghoumy de faire toutes les lumières nécessaires sur l'affaire et de publier un démenti cinglant à l'égard de celui qui prétend parler en son nom.

En attendant, n'en déplaise à Bernard Koch, les articles écrits demeurent en ligne, cela va sans dire.

Christine Tassin